

**2^{ème} APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES**

Le numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant : 00000 511 17 02002
La Direction De L'hydraulique de la Wilaya de Batna lance

« 2^{ème} Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°30/2026 »

Réalisation Du Projet :

**" EXTENSION DES RESEAUX D'AEP A TRAVERS LES NOUVEAUX PÔLES URBAIN ET
LES COMMUNES DE LA WILAYA "**

- **LOT 12 / extension et renforcement réseaux d'alimentation en eau potable des rues cité El modjahdine 1-2-3 et Rehmani ferhat - COMMUNE DE BARIKA**

Les entreprises qualifiées principalement en **hydraulique** Sont autorisées à soumissionner:

- **Catégorie 4 ou plus code 34-703** et qui ont réalisé des projets en alimentation eau potable justifiées par des attestations d'exécutions ou de bonnes exécutions des 10 dernières années

- Le cahier des charges relatif à ce projet doit être retiré auprès des services de la direction des ressources en eau de la wilaya de Batna, sur présentation de qualification de l'entreprise.

- Les offres doivent être déposées à la **DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE BATNA 3, RUE DES FRERES BOUABSA BATNA.**

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe L1 est destinée au dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième enveloppe L3 est destinée à l'offre financière (les 3 enveloppes L1, L2, L3 sont séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la 2^{ème} avis de consultation.

La quatrième enveloppe L Contiendra les trois enveloppes L1, L2 et L3 conformément à l'article 67 du décret présidentiel numéro 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention :

« 2^{ème} Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°...../2026 »

Projet : **"EXTENSION DES RESEAUX D'AEP A TRAVERS LES NOUVEAUX PÔLES URBAIN
ET LES COMMUNES DE LA WILAYA "**

- **LOT 12 / extension et renforcement réseaux d'alimentation en eau potable des rues cité El modjahdine 1-2-3 et Rehmani ferhat - COMMUNE DE BARIKA**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

***Contenu du dossier de candidature**

- 1- Une déclaration de candidature dûment signée, remplis et Cachetée par le soumissionnaire ;
- 2- Une déclaration de probité dûment signée, remplis et Cachetée par le soumissionnaire ;
- 3- Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH (en cours de validité).
- 4- Copie du registre de commerce électronique
- 5- le dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2024 ;

6- Attestations fiscales et parafiscales et le numéro d'identification fiscale NIF.

7-Statut de l'entreprise s'il y a lieu ;

8-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

9- Copie d'extrait de rôle portant la mention non inscrite au fichier national des fraudeurs (ne dépasse pas les 3 mois le jour de l'ouverture des plis).

10-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :-

- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en Hydraulique activité principale
Catégorie 4 ou plus code 34-703
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par Une copie du bilan financier des trois dernières années délivrées par les impôts visés par un expert-comptable + **Attestation de solvabilité bancaire ;**
- Capacités techniques :
 - Liste des moyens humains + diplôme + attestation d'affiliation CNAS
 - Liste des moyens matériels : pour le matériel roulant doivent être obligatoirement fournis Les photocopies des cartes grises + les PV du contrôle Technique (seulement pour les camions) + les polices d'assurance. Pour le matériel non roulant l'entreprise doit présenter un extrait du registre d'inventaire dûment signé par un comptable agréé ou un l'huissier de justice .
 - Références professionnelles justifiées par des attestations d'exécutions ou de bonnes exécutions des Dix dernières années (10 ans) portant l'objet et la date de la réception des travaux.

***Contenu de l'offre technique**

- 1-Une déclaration à souscrire dûment signée, remplis et Cachetée par le soumissionnaire;
- 2- Délai de réalisation dûment justifié par un planning ;
- 3-Un mémoire technique dûment signé, remplis et Cacheté par le soumissionnaire et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel numéro 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.
- 4-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

***Le contenu de l'offre financière :**

- 1-La lettre de soumission dûment signée, remplis et Cachetée par le soumissionnaire
- 2-Le bordereau des prix unitaires dûment signé, remplis et Cacheté par le soumissionnaire.
- 3-Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé, remplis et Cacheté par le soumissionnaire.

- La date de dépôt des offres est fixée au **(15)** quinzième jour à 10 h 00 après de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP et avant dix heures (10h00).

L'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres A 10 h 30 heures en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de la DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE BATNA, sise 3, Rue des frères Bouabsa – BATNA.

-Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

-La langue de préparation a utilisé pour la présentation de la soumission et les documents d'accompagnements est le français et l'arabe en application des dispositions de l'Article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

-La validité des offres est fixée à **105 jours** de la date d'ouverture des soumissions.

-Toute offre parvenue en retard ou non – conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

*Conformément à l'article 70 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, Le maitre d'ouvrage invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.